



Notre histoire

(texte extrait de l'ebook « *Démasquer les mécanismes de la violence dans le collectif : l'exemple du Hameau des Buis* » par Sophie et Laurent BOUQUET – janvier 2020)

1999-2000

Depuis que son premier fils, Lucas, est né, deux ans plus tôt, Sophie se consacre à comprendre l'enfant et ses besoins. Elle lit, se documente, rencontre des auteurs inspirants dont Alice Miller, à Saint Rémy de Provence, où celle-ci donne des ateliers. La prise de conscience est considérable ; le début d'une longue et profonde exploration s'enracine dans le réel. Sophie décide d'ouvrir une école privée hors contrat dans la ferme familiale. Devenue chef d'exploitation à la suite de ses parents récemment retraités, Sophie et son mari reprennent l'élevage de chèvres, la production de fromages, le centre de vacances à la ferme dont l'école devient le prolongement logique. Accueillir des enfants à la ferme constitue une expérience enthousiasmante et porteuse d'un vif intérêt pour tous les participants. L'épanouissement des jeunes générations dans ce contexte vivant semble une évidence. En complément, la pédagogie Montessori permet d'organiser autour de l'enfant un environnement adapté à ses besoins naturels de développement, dans le respect et la liberté. La petite école démarre avec une quinzaine d'enfants des alentours, âgés de 3 à 9 ans. Installée chichement à côté de la ferme, dans de petits bâtiments en bois, l'école offre quotidiennement une joyeuse effervescence. De plus en plus de familles s'y intéressent et s'en rapprochent.

2001

Sophie traverse un drame familial. Maman de deux enfants en bas âge, elle découvre qu'elle ne pourra continuer de vivre avec leur père. Il lui faut divorcer, vendre l'élevage de chèvres, en garder seulement deux ou trois pour l'activité pédagogique. Le Centre de Vacances à la Ferme Accueil Paysan continue de manière indispensable pour assurer une économie viable et maintenir l'école en dépit de l'interruption d'une l'activité agricole rémunératrice.

Sophie, membre actif des Oasis en Tous Lieux, un concept développé par son père, Pierre Rabhi, écrit un projet d'une vingtaine de pages intitulé « Création d'un écovillage pédagogique et intergénérationnel, sur une base vivrière agricole ». Il décrit un lieu où se trouveraient des résidences pour personnes retraitées, l'école la Ferme des Enfants et une exploitation productive en agroécologie. Les personnes retraitées auraient ainsi l'opportunité de vivre proche des enfants et de participer à un lieu vivant. En échange, leurs contributions financières via l'occupation d'un logement permettraient à l'école de soutenir

son économie, dans un contexte où les établissements privés hors contrat ne perçoivent aucun subside de l'état.

2002

Avec l'aide d'un parent d'élève très enthousiaste pour ce projet, elle commence à explorer les alentours dans le but d'y planter ce rêve. Parallèlement, un document de quatre pages est imprimé et envoyé dans toutes les Biocoops de France. Des articles paraissent dans la presse pour annoncer le projet. Environ deux cents partisans et soutiens en tous genres manifestent leur intérêt pour l'initiative. Un voisin paysan annonce qu'il vend son vieux Mas Provençal qui s'accompagne d'un hectare de terrain constructible et de plus de quatre hectares de garrigues, dont quelques terrasses cultivables. Il ne veut pas vendre pour des vacanciers, il préférerait voir des personnes s'installer à la terre, vendre à « un enfant du pays » dit-il. Ce lieu, seulement à 2 km de la ferme parentale, semble une évidence. Il coûte au total près de 450 000 €.

Au moment de la signature du compromis de vente, Sophie n'a que 10 000 € en poche, la somme suffisante pour la validation du contrat. Il faut, en quelques mois seulement, rassembler la somme restante !

2003

Nous (Laurent et Sophie) nous rencontrons, sommes très amoureux et décidons de partager nos vies. En août, Laurent est embauché par la Ferme des Enfants, en contrat aidé, pour développer le projet d'écovillage. Tous les deux mois, un week-end de réunion est organisé pour rassembler les intéressés et étudier la faisabilité du lieu envisagé. Au fil des rencontres, des personnes concrétisent leur participation.

2004

Création de la Société Civile le Hameau des Buis en février. Six partenaires, futurs résidants, sont d'accord pour tenter l'aventure avec nous. Ils versent au capital de la société une part égale de 30 500 € chacun qui s'ajoutent aux 10 000 € déjà déposés par l'association la Ferme des Enfants. Cela permet d'acheter une première tranche de terrain, dont le Mas. Nous sommes nommés tous les deux co-gérants de cette société. Fin 2004, suffisamment de futurs résidants s'engagent dans le projet pour que nous puissions acheter la deuxième partie du terrain. Ils versent eux aussi leur part au pot commun. Nous voici tous ensemble détenteurs d'un lieu magnifique : une longue bande de terres de garrigue plantée de chênes et de buis, dans une pente douce orientée vers le sud, au-dessus des gorges où planent des rapaces. La vue est splendide. Les rencontres continuent tous les deux mois. Les futurs habitants, tous retraités ou préretraités, s'investissent dans diverses commissions de faisabilité pour élaborer le projet.

2005

Le travail d'élaboration du lieu est intense, en plus du quotidien de l'école qui s'agrandit et de l'arrivée dans notre vie de Matéo en septembre 2004 et de Kenzi en septembre 2005. Nous sommes enthousiastes, passionnés, connectés à notre projet dont nous parlons nuit et jour. Celui-ci nous demande des explorations hors de nos zones de confort et bien au-delà de nos compétences de base. Nous faisons des dizaines de rencontres enrichissantes, dont

celle d'un architecte spécialisé dans les questions juridiques. Il nous guide pour élaborer notre projet architectural et en définir le programme. Après être passés par les projections les plus extravagantes, nous serons raisonnables : nous rénoverons le Mas et construirons 20 logements du T1 au T3 et une grande école en forme de U avec cour intérieure. Notre projet d'habitations s'adresse exclusivement à des personnes retraitées, seules ou en couple. Les surfaces seront donc modestes et les logements de plain-pied. Nous définissons un prévisionnel financier : en plus de la part commune de 30 500 €, chacun versera une somme correspondant au coût de construction du logement qu'il souhaitera occuper (45 000 € pour un T1 de 35 m², 65 000 € pour un T2 de 50 m², 95 000 € pour un T3 de 70 m²). Il est prévu que les futurs habitants paieront des loyers pour mutualiser l'ensemble des charges dont un budget destiné à soutenir l'économie de l'école.

Lorsque l'architecte présente son devis, nous traversons une grosse déception : il manque 800 000 € pour aboutir. Mais le groupe ne se laisse pas démonter : il choisit la formule « chantier participatif » dans le but d'alléger les coûts de construction... Nous naviguons à vue, plein d'espoir et d'idéalisme !

2006

Notre architecte refuse de nous suivre dans nos idées exotiques, d'autant plus que nous choisissons de construire en bottes de paille, un matériau qui ne dispose pas encore d'autorisations officielles (DTU). Construire en paille nécessite de renoncer aux assurances obligatoires, une réglementation que l'architecte refuse d'enfreindre (ce que l'on peut comprendre, car il risque son titre). Nous voici sans concepteur. Nous décidons de lancer un concours d'architectes. Finalement, le groupe vote pour un tandem qui entreprend de collaborer mais ne peut résolument pas tenir les délais que nous nous sommes fixés. Cette limite est catastrophique car notre certificat d'urbanisme arrive à expiration et nous doutons que les élus locaux seront favorables à sa reconduction. Nous proposons donc la mission à un autre candidat qui a retenu notre attention, Pierre-Henry Gomez, dont nous admirons l'engagement et la pratique de constructions en bottes de paille. Il convainc le groupe qu'il est l'homme de la situation et se lance dans l'élaboration du permis de construire. Pierre-Henry nous présente Serge Henneman, un géobiologue intrigant qui sait « parler au terrain ». Nous suivrons ses enseignements et préconisations pour implanter les bâtiments dans le respect de celui-ci.

2006-2007

L'un de nos premiers chantiers collectifs est de planter un verger. Quatre-vingt jeunes arbres fruitiers arrivent au Hameau des Buis. C'est notre premier petit pas vers l'auto-suffisance alimentaire, l'un des objectifs du projet à terme...

Il est décidé d'acheter un tractopelle, d'équiper une menuiserie, de faire scier le bois à façon sur place, de nous procurer notre propre équipement et d'organiser un chantier-école en mobilisant une vingtaine d'étudiants en écoconstruction qui partageront leur temps entre la théorie et la pratique. Nous ne mesurons pas l'ampleur de cette double entreprise. Nous engageons un chef de chantier expérimenté en chantiers-école. Sa participation permet de faire des bonds dans l'avancement de l'infrastructure : avec les stagiaires, il rénove le mas, construit un poulailler et une menuiserie. En tant qu'organisme de formation, nous sommes tenus par des délais que nous ne parvenons pas à honorer en raison d'un

retard d'obtention des permis de construire. De plus, les encadrants trouvent très inconfortable de devoir conjuguer un vrai chantier avec une pédagogie dont doivent profiter nos stagiaires, y compris dans des temps purement théoriques. Le chantier-école s'arrête et les contrats de formation sont rompus. Nous transformons le chantier-école en chantier participatif et décidons d'accueillir des bénévoles de tous les horizons. Nous nous faisons connaître par le site internet de la Ferme des Enfants, les réseaux sympathisants et le bouche à oreille. Sophie met à profit ses compétences en communication pour créer une gazette (« Pas à pas ») et faire des revues de presse régulière auprès d'un public ciblé (Facebook n'est pas encore démocratisé !).

2007

Nous obtenons le permis de construire de notre ensemble immobilier, avec six mois de retard sur notre prévisionnel. Laurent doit démêler un à un les nœuds et les obstacles que nous oppose l'administration, et surtout la municipalité, à l'époque peu encline à nous soutenir. Nous n'obtiendrons de ce fait qu'un permis tacite, à la force du poignet, avec l'intervention musclée de notre avocat.

Nous sommes consacrés pleinement à définir une organisation de chantier. Nous embauchons une équipe technique de plus en plus complète, au final 13 salariés, chacun dans son corps de métier : maçon, charpentiers, concepteurs, coordinateur de chantier, plombier, électricien, chauffeur d'engin, cuisinier... Nous collaborons avec deux bureaux d'études : Gaujard technologies pour les charpentes et Izuba Energie pour l'analyse de nos besoins énergétiques. Notre architecte a décidé de rester à nos côtés pour guider le chantier, et pour cela de mettre la clé sous la porte de son cabinet afin de ne courir aucun risque en termes de responsabilité. Nous mettons toute notre attention dans l'accueil des bénévoles dont la participation devient déterminante pour la construction de l'ensemble dans des conditions optimales. Ils arrivent de tous les coins de France, et même du monde. Ils plantent leur tente sur le terrain, en attendant que le dortoir puisse les accueillir. Les tablées sont conviviales et les soirées festives.

Côté futurs habitants, les réunions Plénières se poursuivent tous les deux mois pour prendre les décisions utiles au consensus des présents. Une tension apparaît concernant les bénévoles : ils ne peuvent en aucun cas travailler pour des intérêts privés et la présence associative de la Ferme des Enfants comme actionnaire de la société civile ne suffit pas à résoudre cette question. Il faut réformer notre structuration juridique.

2008

C'est une grande et importante année pour le projet. Le chantier bat son plein et nous apprend patiemment à devenir des organisateurs compétents. En l'absence de chef de chantier, une perle rare que nous ne trouverons finalement jamais, nous apprenons le « management organique »... Nous mettons à contribution l'intelligence collective de tous les participants pour nous organiser et atteindre nos objectifs. Notre coordinateur de chantier affiche, sur plusieurs mètres linéaires, les diagrammes de Gantt pour en visualiser les étapes et l'avancement. Notre quartier général, dans une maisonnette en béton du bord de route, ressemble à un repère d'agents secrets : un enchevêtrement de bureaux, de téléphones, d'écrans et de dossiers... Chaque mètre carré est optimisé. Ce lieu est le

cerveau de l'opération, là où tout se joue. Laurent court à longueur de journée, du téléphone au tracteur, de l'ordinateur à la tronçonneuse, des questions humaines aux questions techniques... Le terrain est investi d'un incroyable et gigantesque ballet quotidien, animé de personnes de tous les âges.

Les futurs résidents décident unanimement d'ouvrir le projet immobilier à des non-retraités. En effet, le chantier permet d'éprouver une ambiance intergénérationnelle et ils ne peuvent s'imaginer vivre entre personnes vieillissantes : il faut inclure des plus jeunes et des familles. L'architecte se met au travail pour modifier les derniers logements à bâtir : agrandir, pousser les murs, hausser des toitures pour inclure des mezzanines.

Afin de satisfaire aux obligations liées à la réglementation du travail, le projet devient entièrement associatif, sans aucun but lucratif. Il est impossible de justifier la présence d'une cinquantaine de bénévoles qui s'activent tous les jours au service d'actionnaires privés. Les futurs habitants doivent renoncer à la propriété de leurs titres et les échanger contre une créance à somme équivalente. En troquant leur statut d'actionnaire avec celui de prêteur, tout peut rentrer dans l'ordre. Cependant, certains envisagent mal cette perspective et souhaitent se retirer. Un de nos partenaires décède dans son sommeil et nous devons rembourser à ses ayants-droits les sommes qu'il a versées. En tout, il faut déboursier 800 000 € afin de rendre possible l'indispensable mutation. Laurent monte des dossiers auprès des banques qui ont du mal à analyser le projet en termes de risques. C'est l'impasse. Alors que tout semble perdu, Laurent retrouve Michel Valentin afin de reprendre le dossier de financement pour tenter de l'améliorer. Contre toute attente, à l'issue de cette réunion, Michel lui propose de prêter cette somme sous la forme d'un prêt-relais de trois ans, le temps de remplacer les partenaires sortants. Nous sommes soulagés, joyeux et reconnaissants. Le 28 juin, nous accueillons un nouvel associé au sein de la SC : la société MV Finances. Les sortants sont remboursés, les parts sociales individuelles annulées. Il ne reste plus au capital de la SC que deux associés : l'association loi 1901 la Ferme des Enfants, qui détient 519 parts à 100 €, correspondant à l'investissement qu'elle a versé, et la société financière MVF qui détient une part au capital social au titre de sa participation au projet en tant que principal créancier.

Le projet devient un bien commun, une réalisation d'intérêt général.

Les habitants sont devenus des « prêteurs-locataires ». Ils signeront, pour prendre un logement au Hameau des Buis, deux contrats : un contrat de bail et un contrat de prêt. Il est convenu que cette créance leur sera rendue à leur départ, dans un délai d'un an maximum après leur dédite, assortie d'une légère plus-value permettant de compenser la dévaluation de la somme déposée.

Quelques mois plus tard, dans le reste du monde, c'est la crise des subprimes. L'immobilier se porte mal. Certains futurs habitants ne parviennent pas à vendre leur maison et ne peuvent plus honorer les appels de fond. C'est une catastrophe, car si nous avons obtenu un prêt important et inespéré, les sommes perçues ont immédiatement été transférées vers les remboursements des sortants. Sans nouveaux habitants, le projet tout entier est condamné à très court terme, étant donné les dépenses importantes sur le chantier qui bat son plein.

En dépit des belles avancées juridiques et humaines, la fin de l'année est extrêmement tendue. Nous n'avons plus de trésorerie. Tous les futurs logements vacants ne sont pas encore repris, et surtout, les appels de fonds n'arrivent plus. Nous réunissons l'équipe

technique autour d'une pizza, dans un restaurant voisin, et annonçons la cessation de paiement des salaires dans les deux mois. A l'unanimité moins une voix, toute l'équipe choisit de rester travailler bénévolement. Le chantier continue... Notre famille déménage au Hameau des Buis pour être plus proche du site de construction et assumer toutes les nécessités qui lui sont liées. Nous achetons des yourtes contemporaines que nous installons confortablement sous un chêne vénérable, à l'ombre du soleil caniculaire de l'été.

En septembre, l'école fait sa rentrée au Hameau des Buis. Elle accueille cinquante enfants en maternelle et primaire, soit le double de son effectif antérieur. Elle occupe le Mas, et complète son infrastructure avec des yourtes. Le Hameau des Buis est devenu totalement intergénérationnel !

L'école apporte avec elle les animaux de la ferme : deux poneys, des poules, quelques chèvres...

2009

Ce n'est pas le moment de s'endormir pour les responsables que nous sommes. Nous avons fait la promesse de trouver rapidement des solutions pour nos salariés et la suite du chantier. Avec Michel, quelques futurs habitants et nos amis juristes, nous élaborons un produit financier pour solliciter l'épargne des particuliers. Nous l'appelons le « Prêt partenaire ». Michel nous promet une caisse de champagne si cette opération marche ! En même temps, nous n'avons pas le choix. Il faut tenter notre chance...

Et nous avons bien fait : nous finirons par lever près de 780 000 € auprès d'une cinquantaine de partenaires. L'association la Ferme des enfants, dont Sophie est Présidente, se porte indéfiniment solidaire des dettes contractées... Car il faudra bien rembourser nos bienfaiteurs qui ont signé un engagement de 30 mois, reconductible tacitement année après année jusqu'à dénonciation. L'essentiel du moment, c'est que le chantier puisse repartir normalement. Nous n'avons plus de problème de trésorerie. Cependant, nous réalisons que le chantier va coûter un tiers plus cher que notre prévisionnel de 2005... Dès le 1^{er} janvier 2009, Laurent décide de poursuivre sa mission bénévolement pour alléger la dette. Nous apprendrons de la bouche des professionnels qu'il est fréquent qu'un chantier de cette envergure, mené sur plusieurs années, connaisse un tel dépassement de budget. Si cela nous rassure (un peu), la perspective de soutien de l'école grâce aux loyers des habitants se dissout. Les surplus générés par les loyers serviront à rembourser des créances !

2010-2011

Une journée ressemble à une autre journée. Chaque matin, les travailleurs se réunissent devant le tableau des tâches du jour : maçonnerie, fabrication de briques de terre-paille, bardage en bois, enduits à la terre, murs paille, électricité, terrassement, sans oublier la cuisine... Chacun se répartit entre les différentes nécessités et travaille jusqu'au soir. Les veillées sont animées : guitare, percussions, chants, jeux de société, feux de camp... L'ambiance est excellente et ce n'est pas toujours facile de repartir du Hameau des Buis. Certains bénévoles sont venus pour deux semaines et restent deux ans, voire plus. Nombre d'entre eux apprennent un métier avec lequel ils continueront leur parcours.

Les tensions rencontrées occasionnellement dans le collectif sont traitées au cours de groupes de paroles, une technique qui nous a été transmise par un ami Québécois de

tradition amérindienne. Ces rituels, mobilisés lorsque la tension émotionnelle monte dans le groupe, sont efficaces pour réguler les événements marquants qui ne manquent pas de survenir au fil des mois.

En 2011, des installations d'habitants ont lieu dans les premières maisons achevées.

Le chantier tire à sa fin.

L'école crée son collègue. L'effectif monte à 70 élèves.

2012

Fin du chantier. Il n'y a plus un sou dans la caisse des investissements, mais les premiers loyers permettent à une autre économie de s'installer. Et surtout, c'est le démarrage d'une nouvelle époque : celle du « vivre ensemble ». La ferveur solidaire du chantier laisse la place à de nouveaux défis, humains et relationnels.

2013-2015

Nous prenons collectivement conscience de notre incompetence pour organiser la vie quotidienne et les relations entre les structures. Les énergies et bonnes volontés se répartissent en groupes de travail pour améliorer notre organisation, réfléchir à des solutions concernant diverses problématiques découvertes au fil des jours. Suite à de premiers conflits - bien que déjà formés depuis des années à la communication non violente, initiés à la sociocratie et riches de l'expérience managériale du chantier - nous décidons de nous former à de nouveaux outils. A l'automne 2013, nous suivons une formation à l'holocratie avec Bernard-Marie CHIQUET. Cela nous passionne, d'autant que nous y retrouvons un état d'esprit déjà expérimenté avec succès sur le chantier.

Laurent prend un poste au sein de l'ONG Colibris et collabore avec une équipe en pleine mutation. Il apprend et pratique la gouvernance participative en direct et au quotidien, y suit diverses formations. Ces nouvelles compétences lui permettent de soutenir la transition du collectif du Hameau des Buis vers une gouvernance à autorité distribuée, telle que souhaitée par la plupart des habitants dont nous sommes. Réformer notre gouvernance et la rendre à la fois lisible et praticable par tous est un gros chantier. Laurent passe de nombreuses heures à élaborer, transmettre, former et informer. D'autres membres du collectif se forment et s'outillent. Le groupe fait venir l'Université du Nous pour confirmer ses choix et approfondir ses compétences collectives, et la pratique se met petit à petit en œuvre. Laurent ouvre un site intranet wiki pour faciliter les échanges et communautariser les documents des organisations au vu et au su de tous. Nous démissionnons tous les deux de la gérance de la Société Civile en 2014, à la demande du groupe qui souhaite une nouvelle répartition des tâches. La gérance devient « Collège de Gérance » et c'est désormais un groupe d'habitants qui se partage les missions de l'organisation.

Mais nous avons quelques surprises. Nous réalisons que les outils ne suffisent pas à garantir un fonctionnement collectif serein. Peu à peu, d'anciens conditionnements regagnent du terrain, et, en dépit de notre niveau de pratique exceptionnellement élaboré, le rapport de force et de pouvoir qui caractérise la société ordinaire se montre à nouveau.

Notre petit élevage de chèvres devient une activité professionnelle, à l'initiative de notre ancien maçon, en reconversion. Le troupeau est augmenté, mis en lactation et le lait transformé en fromage. Les caves du Mas sont aménagées en laiterie.

Un projet de boulangerie au feu de bois voit également le jour dans les locaux de l'ancien quartier général du chantier... La SCOP « Fournil des Buis » est créée, à l'initiative de trois fondateurs : un habitant passionné, un ancien bénévole du chantier et un boulanger-formateur voisin. Elle emploie au final quatre professionnels et produit une belle diversité de pains bio. La production est vendue sur place, mais surtout sur les marchés et dans les boutiques des alentours.

2016-2017

En 2016, l'école fait un choix déterminant : au terme de plusieurs années de recherches et d'observations, elle devient "école démocratique". Elle libère les enfants de l'obligation d'apprendre des sujets qu'ils n'ont pas choisi et leur propose une infrastructure réaménagée, soutenant pour leur liberté de créer, d'entreprendre, de décider par eux-mêmes, dans un esprit holacratique soutenu par des fondamentaux bienveillants. C'est « l'école démocratique girafe ».

Cette libération ultime de l'enfant ne plaît pas à tout le monde et provoque quelques débats. Pour un faisceau de raisons, dont la plupart sont interpersonnelles, d'autres idéologiques, les conflits s'intensifient et le baromètre des émotions grimpe en flèche. Certains habitants réclament leur autonomie sur le lieu et souhaitent s'affranchir de l'influence des fondateurs. La gouvernance holacratique et notre démission ne suffisent pas à satisfaire des besoins d'indépendance. Un repartage plus équitable des parts sociales est réclamé et donne lieu à un groupe de travail auquel Sophie participe.

D'étranges rumeurs circulent dans le Hameau des Buis, dont une prétendue gestion défectueuse de la Ferme des enfants et des risques de banqueroute financière. Nous ne voyons pas quel diagnostic permet de valider de telles affirmations. Nous apprenons à vivre avec la rumeur et à en connaître les conséquences destructrices. Pour juguler celle qui concerne la possible catastrophe financière dont pourraient être victimes les habitants, une rencontre est organisée avec deux avocats-conseil. Ensemble, ils démantèlent une à une les croyances qui ont provoquées des peurs. Nous pensons le problème réglé mais l'accalmie est de courte durée. Les rumeurs et la négativité parcourent constamment les ruelles du Hameau des Buis. De prime abord, nous ne comprenons pas quelles sont les raisons de ce mécontentement récurrent. Pour nous, le Hameau des Buis est l'aboutissement d'un rêve que nous savourons jour après jour. Nos enfants y sont heureux. L'école est belle et passionnante. La nature merveilleuse. Les rencontres d'une richesse inouïe. Nous nous sentons invariablement privilégiés et satisfaits de cette réalisation.

Fin 2017, Laurent est brutalement évincé de son rôle Budget de la SC. Il avait entrepris une grosse et délicate opération de refinancement des dettes des Prêts Partenaires car celles-ci constituent un risque majeur pour la SC et la Ferme des Enfants. En effet, huit ans après le lancement de cette opération, nous avons remboursé à peine un tiers de nos créances aux Partenaires, tandis que les contrats sont tous arrivés à expiration. Avec beaucoup de soutien et de confiance, la plupart d'entre eux tardent le plus possible pour réclamer leur dû. Car, si plusieurs Partenaires dénoncent leur prêt simultanément, l'épargne de la SC, constituée grâce à la partie inutilisée des loyers, ne suffit pas à rembourser tous les sortants. Or, en 2017, plusieurs prêteurs réclament leur argent pour 2018, et nous savons la SC incapable d'honorer ces créances en l'état. Laurent se met donc en quête d'un établissement bancaire pour faire un emprunt général, rembourser tous les Partenaires restants (pour un montant

de près de 500 000 €), et mensualiser la dette restante sur 20 ans. Les différentes banques sollicitées refusent, y compris notre banque historique pourtant témoin privilégiée de la bonne santé de notre trésorerie. La quête de Laurent tourne au désespoir, refus après refus. Une intuition traverse Sophie qui ouvre un tiroir de son bureau, en sort une carte de visite. Il s'agit d'un homme rencontré quelques minutes au hasard d'une soirée de création d'une fondation à Paris. Bingo. Notre homme aiguille Laurent sur Triodos, une banque européenne qui finance des projets atypiques. Une relation se construit entre la chargée d'affaires de Triodos et Laurent, échange après échange. L'ensemble des données lui sont communiquées, constituant un épais dossier d'évaluation. Elle se déplace jusqu'au Hameau des Buis. Le projet de partenariat est en bonne voie. Laurent demande aux habitants de la patience avant son éviction de son rôle Budget au Collège de Gérance : il veut conclure le prêt, rembourser les Partenaires qui nous ont fait confiance et dégager les structures de cette épée de Damoclès. Il n'est pas entendu. Le groupe, dans une ambiance de malaise et de rapport de forces, décide de lui retirer son rôle au cours d'une élection sans candidat que nous estimons injustement menée. Cependant, il lui est demandé de terminer sa mission auprès de Triodos.

De son côté, Sophie tente d'apaiser les tensions en activant le partage des parts sociales. Il y a trop d'insatisfactions, et il faut avancer sur ce dossier. Elle invite l'Université du Nous à venir faciliter une première rencontre entre plusieurs habitants et l'équipe opérationnelle de la Ferme des Enfants qui participe à la réflexion. Au bout de deux jours, la conclusion trouvée est claire : il faut séparer les gouvernances afin que chaque entité puisse jouir de souveraineté et de sérénité, les habitants d'un côté, la Ferme des Enfants de l'autre. A ce moment-là, les habitants sont majoritaires au conseil d'administration de la Ferme des Enfants.

2018

C'est l'année de toutes les crises.

En début d'année, une deuxième réunion rassemble, autour d'une facilitatrice professionnelle, l'équipe de la Ferme des Enfants et des habitants. Mais ces derniers ne sont pas tous là. Il est convenu de procéder à un partage identique des parts sociales entre l'association la Ferme des Enfants et l'association des habitants, ainsi le pouvoir sera parfaitement équitable entre les deux structures au sein de la société civile qui gère l'ensemble du lieu. Il s'agit maintenant de convaincre les autres habitants, absents de cette négociation que cette solution est la bonne...

Des dates sont retenues pour entériner le projet de cession de parts en assemblée générale de la Ferme des Enfants. L'évènement est prévu pour novembre, en présence de deux facilitateurs extérieurs expérimentés. Entre temps, il est convenu que les habitants et l'équipe de la Ferme des Enfants continuent de se rencontrer pour finaliser ce projet, mais une seule rencontre sera possible. Les rendez-vous pris sont ajournés, puis annulés. La tension est montée entre les fondateurs que nous sommes et certains habitants. Laurent exprime sa difficulté de travailler au sein d'un Collège de Gérance qui lui est hostile et ne soutient pas sa manière de travailler. Malgré plusieurs médiations, la situation ne s'améliore pas.

Les membres du Collège de Gérance décident alors de boycotter leur présence aux réunions. Les Plénières historiques, lieu des décisions depuis le tout début du projet, sont

également désertées. Le conseil d'administration de la Ferme des Enfants est en panne. La vie collective est devenue ingérable.

Nous continuons d'espérer que le partage équitable des parts sociales permettra d'en finir avec des revendications de pouvoir d'autant plus incompréhensibles pour nous que la Ferme des Enfants, bien qu'actionnaire très majoritaire, n'a jamais imposé son point de vue aux habitants. Ce sont bel et bien les habitants, pendant leurs réunions Plénières, qui prennent les décisions pour le lieu, depuis l'origine. En dépit de son pouvoir en tant qu'actionnaire majoritaire, La Ferme des Enfants n'en fait pas usage. Le problème n'est pas juridique, il est humain. Plusieurs habitants expriment que Sophie et Laurent ont trop de rôles et réclament leur autonomie par rapport aux fondateurs.

Le dossier de prêt auprès de la banque Triodos est pratiquement finalisé. Laurent est impatient de pouvoir le signer et quitter enfin un organe de gérance où il est devenu indésirable.

Début septembre, les administrateurs habitants de la Ferme des Enfants réclament la tenue d'un Conseil d'Administration pour se prononcer sur ce prêt en tant qu'actionnaire majoritaire de la SC. Une réunion a lieu entre Sophie qui est Présidente de la Ferme des Enfants, Laurent chargé du dossier de prêt, les trois administrateurs habitants et deux membres actifs de l'école qui n'ont pas de pouvoir décisionnel. En fait de réunion, il s'agit d'une opération de chantage : si Sophie ne consent pas à la cession de 489 parts sociales au bénéfice de l'association des habitants (soit la quasi intégralité du capital), alors les habitants empêcheront le prêt Triodos d'être conclu dans les délais prévus. Nous sommes abasourdis : comment des habitants pourraient-ils se positionner contre leurs propres intérêts ? Comment pourraient-ils risquer que ce prêt inespéré soit annulé ? Comment peuvent-ils jouer avec la confiance, patiemment acquise, de notre interlocutrice à Triodos ? Comment conclura-t-elle son dossier si elle comprend que le Hameau des Buis est en proie à d'importants conflits alors même que la sécurité économique qui valide sa solvabilité repose sur sa parfaite santé relationnelle, gage de renouvellement des habitants-locataires ?

Nous refusons ce chantage.

Au prétexte qu'il y a urgence à régler cette question de parts, une décision est prise d'organiser très rapidement une assemblée générale de la Ferme des Enfants. En pleine rentrée, Sophie est bousculée par cette idée dont elle ne comprend pas le sens. L'école est engagée sur un important festival à Montpellier, les nouveaux membres de l'équipe doivent être formés, nous avons près de quatre-vingt enfants et adolescents à accompagner dans leur rentrée, il y a des dizaines de points en attente à l'ordre du jour pour assurer la vie opérationnelle de la structure. Pourquoi les administrateurs habitants mettent-ils ainsi la pression pour anticiper une assemblée générale qui doit avoir lieu en novembre dans de bien meilleures conditions et laisse plus de temps de concertation ?

C'est la crise. Les échanges sont des dialogues de sourds. Soudain, quelques jours avant l'assemblée émerge, des habitants concernés, l'idée que le Hameau des Buis deviendra une "coopérative d'habitants", et que ce n'est plus la question des parts sociales qui sera débattue mais la décision de réformer la SC. Si peu de temps avant le rassemblement avec les adhérents, cette nouvelle idée sortie du chapeau paraît surréaliste : la plupart des personnes concernées ne savent pas ce qu'est une coopérative d'habitants, aucune étude

de faisabilité n'a été réalisée et, forcément, les adhérents se sentiront sous-informés et démunis pour prendre une décision.

Deux jours avant l'assemblée générale, épuisée, en situation de burn-out annoncé, en désaccord avec ce qu'elle considère être des relations maltraitantes, Sophie démissionne de son rôle de Présidente et de ses fonctions à l'école suite à de nouvelles altercations accusatrices d'habitants. Elle ne peut plus travailler dans ces conditions.

L'assemblée générale, menée par les trois administrateurs habitants qui ont maintenant les pleins pouvoirs sur l'association, est conflictuelle et dénuée de sens. Nombre d'adhérents se disent perdus : ils ne comprennent rien, découvrent soudainement qu'il existe un conflit dont ils n'ont pas les tenants et les aboutissants.

À la suite de cette soirée mémorable, suite à la démission de la Présidente-fondatrice, les administrateurs habitants ont les coudées franches pour agir dans leurs intérêts.

L'écoleériclute. L'équipe pédagogique se délite rapidement dans ce conflit. La pérennité de la Ferme des Enfants est menacée et le Conseil d'Administration semble étrangement mobilisé à monter un dossier à charge contre elle plutôt qu'à la soutenir. De mi-octobre à mi-novembre, l'école ferme ses portes.

Dès qu'elle comprend que l'école menace de disparaître, Sophie propose de revenir aider l'équipe restante à se ré-organiser et poursuivre. Il faudra finalement qu'un groupe de parents se mobilise et montre sa volonté d'avoir gain de cause par un recours juridique pour que l'école ré-ouvre ses portes et reprenne son cours, avec moitié moins d'effectif et une équipe réduite.

Les administrateurs habitants profitent de leur souveraineté pour mettre leur projet à exécution : en novembre 2018, ils vendent 94% des parts de la Ferme des Enfants à l'association des habitants, à l'insu des adhérents, contre le gré des fondateurs et sans envoyer de notification préalable aux associés pour les informer de la vente (ce qui est juridiquement illégal).

Nos efforts pour arrêter ce projet et revenir à des négociations raisonnables sont vains. Nous ne pouvons nous opposer à cette cession sans risquer l'annulation du prêt Triodos avec pour conséquence possible la banqueroute financière pour la SC et celle de la Ferme des Enfants qui est caution solidaire des prêts Partenaires. De plus, il est essentiel pour nous, vu les circonstances explosives, que nos fidèles Partenaires soient enfin remboursés.

Une fois l'opération de cession de parts achevée, les administrateurs habitants démissionnent de la Ferme des Enfants. Ils sont remplacés par les parents d'élèves qui ont permis la réouverture de l'école.

Fort de sa main-mise sur le patrimoine, le collectif des habitants réorganise le pouvoir en excluant la Ferme des Enfants de toute possibilité de faire valoir ses intérêts ou de faire entendre son avis dans les décisions. La seule légitimité de celle-ci sur le lieu reste le bail dont elle bénéficie. Elle se trouve en situation d'extrême précarité dans le projet qu'elle a elle même réalisé.

2019

L'école reprend de la vitalité grâce à la mobilisation de l'équipe restante, de sympathisants venus la soutenir, de parents déterminés pour sa survie, et bien sûr grâce aux enfants et

adolescents qui, bien que secoués par une crise d'adultes dont ils sont les premières victimes, renouent avec un quotidien joyeux et créatif au sein de leur école.

La nouvelle gérance mène une guerre d'usure à la Ferme des Enfants et aux fondateurs que nous sommes, sous la forme d'un harcèlement de lettres recommandées et de procédures agressives.

Le 17 septembre 2019, un huissier de justice attend les responsables de la Ferme des Enfants devant l'école et leur remet, de la part de la gérance de la SC, une mise en demeure de quitter les lieux dans un délai de six mois.

Le combat juridique est engagé. Le nouveau conseil d'administration de la Ferme des Enfants mobilise des avocats pour faire valoir les droits et défendre les intérêts de l'association et de ses membres, dans le contexte surréaliste de devoir s'opposer à ses plus proches voisins, autrefois partenaires et complices d'une aventure passionnante et très attendue dans le monde des alternatives sociétales. Nous sommes profondément désolés et déçus de cette situation.

En dépit de cela, notre expérience ne cesse d'interroger un public de plus en plus nombreux qui en apprend les réussites et les défaites avec le même intérêt. La situation que nous vivons n'a rien d'exceptionnel. Partout, des organisations et des collectifs souffrent de la dissension et des luttes intestines, parfois jusqu'à l'anéantissement des projets.

L'adversité rencontrée nous permet de sortir de notre naïveté et d'intégrer le fameux « facteur humain » comme une donnée essentielle des projets collectifs. Pour nous, le lien est devenu concret entre l'incapacité chronique des adultes à fonctionner harmonieusement ensemble et la culture dominante de la violence éducative ordinaire à laquelle nous sommes soumis et par laquelle notre rapport à l'autre s'est construit malgré nous dans une relation de pouvoir et d'irrespect qu'il nous est difficile de réformer en profondeur.

Nous accueillons avec reconnaissance cette expérience et ce qu'elle nous permet en termes de compréhension et d'avancement pour la sécurisation des initiatives de la transition. Car nous pourrions avoir les projets écologiques et sociétaux les plus merveilleux du monde, ils ne sauront durer si nous ne prenons pas soin de ce facteur humain dévastateur.

Charte éthique du Hameau des Buis

Le Hameau des Buis est un lieu de vie qui associe l'école la Ferme des Enfants et des habitations.

Ces habitations sont destinées :

- à des personnes retraitées ;
- à des personnes actives, seules, en couple ou en famille, dont la profession participe à la réalisation de la vocation du lieu.

Ce lieu de vie est caractérisé par des choix écologiques sur une base vivrière agricole. Il met l'humain, en particulier l'enfant, au cœur de sa vocation.

Il permet notamment de :

- construire un support pédagogique particulièrement riche ;
- reconstituer du lien social et de la solidarité ;
- faire vivre un collectif de personnes en relation avec son environnement dans le respect de celui-ci ;
- dynamiser la vie sociale localement, avec un impact national et international.

Nos idées sont fondées sur la responsabilité et le respect :

- respect de soi (confiance en soi, connaissance de soi, écoute de ses besoins...) ;
- respect de l'autre (écoute, accueil, empathie, partage...) ;
- respect de la nature par un mode de vie adéquat (comportements conscients, pratiques écologiques, sobriété dans nos besoins...).

Ces idées trouvent une application concrète dans une structure aussi cohérente et complète que possible.

Notre démarche n'est liée à aucun groupe spirituel, religieux, philosophique ou politique.